

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2023

---

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° II-DN159

présenté par  
M. Cubertafo

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 50, insérer l'article suivant:**

#### **Mission « Sécurités »**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport évaluant l'opportunité de coter au titre de leur incidence sur l'environnement les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la mission "Sécurités".

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Faisant suite à son avis budgétaire de l'an dernier, le rapporteur souhaiterait coter au titre de leur incidence sur l'environnement les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la mission Sécurités.